

FORMATION

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion d'Orléans : un taux d'insertion professionnelle remarquable

En prise directe avec la vie professionnelle, la faculté de Droit, d'Économie et de Gestion d'Orléans offre à ses étudiants les outils indispensables à leur réussite.

Les chiffres sont éloquentes. Le taux d'insertion professionnelle des diplômés de l'UFR Droit Économie et Gestion confirme l'attractivité de ses formations. Selon la dernière enquête*, 90 % d'entre eux sont entrés dans la vie active 30 mois après l'obtention de leur diplôme. 75 %** trouvent un emploi dans les 12 mois qui suivent l'obtention de leur diplôme.

Deux performances qui confirment le bien-fondé de la stratégie menée par la faculté. Allier les compétences d'un corps enseignant de qualité (150 enseignants-chercheurs) avec celles des praticiens de l'entreprise, des collectivités territoriales et de l'administration (plus de 350 intervenants extérieurs). Et entretenir des liens forts et pérennes avec le tissu économique, les entreprises, les associations professionnelles (ANDRH, CNFPT, l'ordre des experts-comptables, la magistrature...).

L'apprentissage en alternance, clé du succès

Désormais, la moitié des masters dispensés par la faculté est proposée en apprentissage, une formule qui associe l'immersion en entreprise et le cours théorique. Grâce à cette séquence d'une année, l'étudiant valide une première expérience professionnelle de découverte et d'orientation dans un secteur qu'il a choisi. Il bénéficie d'un accompagnement personnalisé assuré par un tuteur universitaire et un maître d'apprentissage en entreprise.

Une période qui exige détermination et disponibilité. Ce sont les capacités opérationnelles et d'adaptation qui s'en trouvent améliorées. Des lignes précieuses sur un CV quand il s'agit de convaincre un employeur. Ainsi, la faculté signe chaque année plus de 150 contrats d'apprentissage mais aussi près de 900 conventions de stages.

La construction du projet professionnel n'est pas laissée au hasard : tout au long du cursus universitaire, des ateliers CV, lettre de motivation, préparation à l'entretien et des rencontres avec des professionnels sous forme de petits déjeuners et de forums métiers sont proposés aux étudiants.

Des laboratoires de recherche reconnus

De même, le niveau de recherche soutenu par la faculté conditionne la qualité de l'enseignement. Comme l'explique le doyen de la faculté, le Pr Cem Ertur,



de tels niveaux d'excellence sont le fruit d'une harmonie entre recherche et enseignement, véritable écosystème favorable. « La faculté ne pourrait se prévaloir d'un tel classement si nos formations hautement qualifiantes et très recherchées par les entreprises n'étaient adossées à la recherche d'excellence dans nos laboratoires : le laboratoire d'Économie d'Orléans, le Centre de recherche juridique Pothier et Vallorem, le laboratoire de recherche en management. »

* Enquête nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche, décembre 2014 et avril 2015.

** Enquête réalisée par les services de la faculté de Droit, d'Économie et de Gestion.

Une renaissance de 50 ans !

Célèbre dès le XIII^e siècle, l'école de droit romain d'Orléans devint université en 1306. Des juristes éminents y dispensèrent leur science : Pothier, précurseur du Code civil, et Jousse, qui joua un rôle important pour l'élaboration du Code pénal. À la fin du XIX^e siècle, Orléans était le premier centre étudiant après Paris, avec un millier d'étudiants. Alors qu'il avait été supprimé par décret de la convention nationale en 1793, il faudra attendre 1966 pour que le droit soit à nouveau enseigné à Orléans.

Cinquante ans plus tard, la faculté de Droit, d'Économie et de Gestion s'apprête à célébrer cet anniversaire. De nombreux événements émailleront cette année 2016 : cérémonies solennelles de remise des diplômes, colloque, cérémonie honoris causa sur le campus mais aussi en ville avec la conception d'une œuvre éphémère de l'artiste JR, organisation d'un selfie contest, d'un concert dans la cour de l'Hôtel Dupanloup... Belle année en perspective !



UFR Faculté Droit
Économie Gestion
rue de Blois - 45067 Orléans Cedex 2
02 38 41 70 31
www.univ-orleans.fr/dag

FORMATION

ENTREPRENDRE

À Orléans, les étudiants sont aussi des entrepreneurs !

Désormais, étudiant peut rimer avec entrepreneur. La preuve avec le dispositif PEPITE, dont est partie prenante l'Université d'Orléans.

Trouvera-t-on quelques futures pépites dans le PEPITE de l'Université d'Orléans ? C'est tout ce que l'on peut souhaiter à cet acteur de l'enseignement supérieur en Région Centre, qui est l'une des pierres angulaires du PEPITE Centre. PEPITE ? Ces pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat, lancés en 2014 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, doivent permettre aux étudiants de mener à bien leur projet de création d'entreprise en parallèle de leurs études. « Nous voulons ouvrir le champ des possibles aux jeunes issus de l'enseignement supérieur, les faire contribuer à l'innovation et à l'émergence des activités de demain nécessaires au redressement du pays », déclarait Geneviève Floraso, alors ministre en octobre 2013 lors de la présentation du dispositif. « Ce que nous voulons, c'est susciter l'enthousiasme d'une nouvelle génération de créateurs. » Depuis ce lancement, 29 pôles ont été créés, dont l'un en Région Centre-Val de Loire.

Des relations avec les entreprises renforcées
Pour le premier exercice effectif, le dispositif recense 24 étudiants à l'Université d'Orléans, qui a créé pour l'occasion un poste de chargé de mission à l'entrepreneuriat. « Une activité totalement nouvelle », confie Isabelle Gillaizeau, chargée de mission pour les relations étudiants-entreprises »



avec Gaëlle Worgeld, qui occupe ce poste nouvellement créé. Ce dispositif renforce les relations de l'université avec les entreprises : formations professionnalisantes, modules de gestion d'entreprises intégrés dans les maquettes et actions de sensibilisation telles que le concours régional pédagogique de création d'entreprise « Créa Campus ». Le statut d'étudiant-entrepreneur permet à l'étudiant de remplacer ses stages obligatoires par son projet de création. En plus de l'accompagnement des projets et de la mise à disposition d'espaces de travail collaboratifs, PEPITE offre un partenariat avec des couveuses et la possibilité de mettre en place des Contrats d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE). Notons le soutien de la couveuse du Loiret PES45 et de Bourges Solen Angrès avec 8 CAPE signés en moins d'un an. « Le diplôme d'étudiant-entrepreneur ouvre, de plus, l'accès à des formations spécifiques dédiées au projet avec un accompagnement

« Le dispositif ne remet pas en cause la formation initiale mais vient, au contraire, la compléter en favorisant l'émergence du potentiel entrepreneurial », reprennent Isabelle Gillaizeau et Gaëlle Worgeld. Grâce au programme PEPITE, les étudiants-entrepreneurs peuvent s'investir dans leur entreprise, profiter du réseau d'acteurs privés ou publics et tester leurs idées sans attendre la fin de leurs études par l'obtention d'un diplôme.

La Fondation de l'Université d'Orléans en appui
La naissance d'entreprises à fort potentiel de croissance portées par les jeunes talents de l'université mobilise la Fondation de l'Université d'Orléans. Présidée par Daniel Pierre, directeur R&D Antea Group et fondateur de Géo-Hyd, celle-ci s'investit, depuis 2012, dans les actions destinées à aider les étudiants à s'insérer dans le monde professionnel. « Ce nouveau statut d'entrepreneur étudiant intègre évidemment les missions de la Fondation », continue Isabelle Gillaizeau, qui en est également la vice-présidente. « Le soutien de la Fondation de l'Université d'Orléans pourra se concrétiser en proposant un accompagnement en termes de besoins matériels ou de communication, mais surtout en mettant à disposition son réseau de professionnels. »

sur mesure de professionnels mais également d'enseignants et de chercheurs du campus. » L'obtention du statut d'étudiant-entrepreneur est soumise à la validation du comité d'engagement du Pôle Entrepreneuriat Régional Centre, constitué de professionnels et devant lequel l'étudiant doit défendre son projet de création.

Un potentiel entrepreneurial
L'Université d'Orléans se félicite d'ores et déjà de la variété des profils représentés : « informaticiens, géologues, étudiants en lettres, DUT GEA, doctorants, etc. ». L'université, nouveau lieu pour créer des entreprises, elle qui a longtemps été critiquée pour son prétendu immobilisme vis-à-vis du monde socio-économique ? Aujourd'hui, elle s'engage en tant qu'acteur du développement territorial et joue pleinement son rôle pour l'aide au développement d'une dynamique d'innovation, en offrant l'accès aux connaissances ainsi qu'à la culture entrepreneuriale.

Université d'Orléans
Château de la Source
Avenue du Parc Floral - BP 6740
45067 Orléans Cedex 2 - 02 38 41 71 71
www.univ-orleans.fr

